



## OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement des principaux modes de commande et d'équipements des ponts roulants, ainsi que les risques associés
- Assurer les vérifications et entretien d'usage
- Décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et des actions

## CONTACT - INSCRIPTION

Natacha LENGET  
06.47.84.41.14  
[n.lenglet@nl-formapro.fr](mailto:n.lenglet@nl-formapro.fr)  
264 rue de la laie 76160 PREAUX

## ACCESSIBILITÉ

- **Dates 2025**
  - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- **Délais d'accès**

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- **Être obligatoirement muni des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage**
- **Maintien des connaissances**

Recommandé tous les 2 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'autorisation de conduite pour la catégorie concernée

# AUTORISATION DE CONDUITE – PONT ROULANT

## Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

## MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **14 heures / 2 jours**
- **Effectif par session : 3 minimum, 6 maximum**

## MODALITÉS EN DÉTAIL

### ● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation, par le passage d'un QCM suivi d'une évaluation pratique.

À l'issu de la formation, un titre autorisation de conduite préenseigné vous sera délivré.



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne ayant à manipuler un pont roulant, un portique ou un semi-portique

### Prérequis :

- Avoir 18 ans révolus
- Être médicalement apte à la conduite

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

# AUTORISATION DE CONDUITE – PONT ROULANT

## Formateur

Formateur expérimenté, spécialisé dans les domaines de la sécurité, de la conduite d'engins et de la prévention des risques professionnels. Il exerce depuis 2013 en tant que formateur CACES et AIPR, et accompagne des publics variés dans l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite en sécurité des équipements de travail, à la compréhension des obligations réglementaires et à l'amélioration des pratiques professionnelles sur le terrain.

## CONTENU

### Réglementation et textes de la sécurité sociale

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...),
- La réglementation associée à la conduite des ponts roulants,
- Les rôles et responsabilités de chacun,
- La recommandation R484.

### Classification et technologie

- Les caractéristiques fonctionnelles et l'utilisation,
- Les différents organes, leurs technologies et fonctions,
- Identification des principaux risques liées à l'utilisation du matériel, de l'environnement ainsi que des conduites à tenir.

### Règles de sécurité spécifiques aux ponts roulants

- Les règles d'exploitation,
- La notice d'instruction et la plaque de charge,
- Le positionnement du pontier et des intervenants,
- Les signaux et les gestes de commandement,
- Les vérifications et opérations de maintenance.

### Les apparaux de levage

- Les élingues,
- Les chaînes et cordage,
- Les crochets,
- Les manilles.

### L'adéquation des équipements, les vérifications et la maintenance

- L'adéquation des équipements et matériels selon la manutention envisagée,
- La vérification avant et après l'opération,
- La réalisation de l'entretien d'usage et des opérations de maintenance de premier niveau.

### Le positionnement et les manœuvres

- Les mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible,
- La pose et la dépose d'une charge à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication,
- Le balancement de la charge, la manœuvre avec souplesse et précision et la remise en position initiale.

### Option : manœuvres et sécurité lors des opérations d'élingage

- Les risques encourus, la vérification des équipements et la gestion du balancement de la charge,
- La mise en œuvre de techniques d'élingage selon les équipements à disposition et le matériel à déplacer.